



**ARRETE N°DAJS 23-42  
NOMINATION DES VICE- PRESIDENTS ET CHARGES DE MISSION**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

Vu le Code de l'Éducation et notamment ses Livres VII,  
vu le décret 84-723 du 17 juillet 1984 érigeant l'Université de Saint-Etienne en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
vu les statuts modifiés de l'Université Jean Monnet,  
vu la délibération du conseil d'administration de l'Université en date du 20 mai 2021 portant élection de M. Florent PIGEON à la Présidence de l'Université Jean Monnet,  
vu la délibération du conseil d'administration en date du 31 mai 2021 portant élection des membres du bureau, dont Mme Christelle BAHIER PORTE en qualité de Vice-Présidente à la Recherche, de Mme Julie BOYER DUMONT en qualité de Vice-Présidente Responsabilité Sociétale de l'Établissement, de M. Stéphane RIOU en qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration et des Moyens, Chargé de la Stratégie Académique, et de M. Alain TROUILLET en qualité de Vice-Président à la Formation et aux Relations Internationales,  
vu l'arrêté DAJS modifié 22-66 en date du 18 novembre 2022 portant nomination des Vice-Présidents et Chargés de mission  
vu l'arrêté DAJS 23-33 en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023 portant nomination des Vice-Présidents, Vice-Présidents délégués et Chargés de mission

**ARRETE**

**Article 1 : Vice- Présidents, membres du bureau**

**Madame Christelle BAHIER-PORTE**, professeure des universités, est chargée en tant que Vice-Présidente Recherche, d'accompagner le développement des laboratoires, développer les projets de recherche, soutenir la dynamique doctorale, et développer l'activité de diffusion et de valorisation en lien avec le vice-président délégué à la valorisation.

**Monsieur Stéphane RIOU**, professeur des universités, en qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration et des Moyens, Chargé de la Stratégie Académique, a la responsabilité de mener une politique de ressources humaines et financières, et de développement et valorisation du Patrimoine, en adéquation avec les objectifs stratégiques de l'établissement. Il est mobilisé, aux côtés des vice-présidences recherche et formation, à l'émergence et à la structuration des grands projets de formation et de recherche et à la redéfinition de la nouvelle politique de partenariats sur le site Lyon Saint-Etienne.

**Monsieur Alain TROUILLET**, professeur des universités, en tant que Vice-Président à la formation et aux Relations internationales, est chargé du développement de la politique de formation initiale et de formation tout au long de la vie, de l'insertion professionnelle et la réussite étudiante, ainsi que du développement des relations internationales.

### **Article 2 : Vice- Présidents délégués**

**Madame Séverine ALLEGRA**, professeure des universités, est nommée Vice-Présidente déléguée « Développement durable et Responsable Sociétale de l'Etablissement »,

**Monsieur Yvan CHALAMET**, professeur des universités, est nommé Vice-Président délégué à la valorisation de la recherche et à la médiation scientifique,

**Monsieur Philippe COLANTONI**, maître de conférences, est nommé Vice-Président délégué à la Stratégie numérique,

**Monsieur Stéphane FOLIARD**, maître de conférences, est nommé Vice-Président délégué « Entrepreneuriat et Formation Continue »,

**Monsieur Hervé GIRAUDET**, maître de conférences, est nommé Vice-Président délégué à la programmation culturelle, évènementiels et animation des campus,

**Madame Alexandra LEYRIT**, maître de conférences, est nommée Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Qualité de vie des étudiants,

### **Article 3 : Chargés de mission et Référénts**

**Monsieur Vito AVARELLO**, maître de conférences, est nommé Chargé de Mission « Egalité et lutte contre les discriminations et le harcèlement ».

Il coordonne à ce titre la mission handicap, la mission égalité homme-femme et l'ensemble des dispositifs de lutte contre toutes les formes de harcèlement et de discrimination.

**Monsieur Laurent BERTOLETTI**, professeur des universités-praticien hospitalier, est nommé Chargé de mission « Santé. »

**Monsieur Christophe DONNET**, professeur des universités, est nommé Chargé de mission pour « l'Universitarisation des formations paramédicales". Il a en charge la mise en œuvre de l'Universitarisation des formations paramédicales en soins infirmiers, de manipulateur radiologique et de kinésithérapie au sein de l'établissement.

**Monsieur Philippe FORAY**, professeur des universités, est nommé référent à la Laïcité,

**Madame Marie-Hélène LAFAGE-PROUST**, professeure des universités Praticien Hospitalier, est nommée Chargée de mission « Intégrité scientifique »,

**Monsieur Guillaume MILLET**, professeur des universités, est nommé Référent « Responsabilité Graduate School ».

**Monsieur Filippo NUCCIO MORTARINO MAJNO DI CAPRIGLIO**, maître de conférences, est nommé Référent « Science ouverte ».

**Madame Muriel PEREZ**, maître de conférences, est nommée Chargée de mission à l'Innovation Pédagogique,

**Monsieur Jean Marie ROULIN**, professeur des Universités, est nommé responsable scientifique aux Publications de Saint-Etienne,

**Monsieur Fabrice VOCANSON**, professeur des universités, est nommé Chargé de mission à l'Alternance et l'Insertion professionnelle.

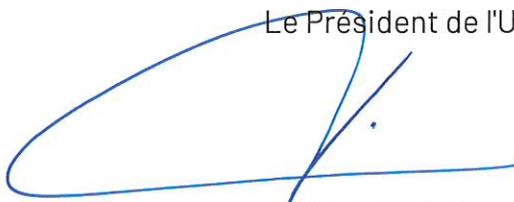
#### **Article 4 : Lettres de mission et durée**

Les missions des Vice-Présidents délégués, des Chargés de mission, et des Référents précitées sont explicitées par lettres de mission.  
Elles cessent à la fin du mandat du Président en exercice.

#### **Article 5 : Mesures d'exécution et publicité**

Le présent arrêté abroge l'arrêté modifié n° 23 -33 susvisé.  
Le Directeur Général des Services de l'Université et l'Agent Comptable de l'Université sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de son exécution.  
Il fait l'objet d'un affichage sur le site de l'Université.

Fait à Saint-Etienne, le 12 octobre 2023  
Le Président de l'Université,



Florent PIGEON